

BOURSES DE SOUTIEN AUX ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANTS DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT

CONCOURS HIVER 2019
Date limite : le 22 mars 2019

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses de soutien aux étudiants de maîtrise et de doctorat qui ne bénéficient pas d'une bourse d'un organisme subventionnaire.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à encourager la relève en recherche en offrant un soutien financier aux étudiants de maîtrise ou de doctorat qui se distinguent par la qualité de leur dossier académique et leur contribution à la recherche, sans toutefois bénéficier d'une bourse d'un organisme subventionnaire.

- Une bourse d'un montant de 4 000 \$ sera accordée pour les étudiants de maîtrise.
- Une bourse d'un montant de 6 000 \$ sera accordée pour les étudiants de doctorat.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le candidat produit un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat (les essais pourraient être considérés sous certaines conditions, notamment le fait de reposer sur une démarche de recherche empirique et de pouvoir mener à une publication) sous la direction ou la codirection d'un chercheur qui est membre régulier de l'IUJD ([chercheur d'établissement](#) ou [universitaire](#));
- Le sujet du mémoire ou de la thèse s'inscrit dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- Le candidat ne doit pas avoir déjà reçu de bourse d'un organisme subventionnaire pour ce mémoire ou cette thèse au moment de la demande;
- Le candidat ne doit pas avoir reçu un soutien financier pour fin d'études de l'IUJD pour ce mémoire ou cette thèse au moment de la demande;
- Le candidat doit être inscrit à temps plein aux études au moment de la demande
- Le candidat doit avoir complété un minimum de deux trimestres d'études dans son programme au moment de la demande.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

- La bourse sera attribuée en un seul versement.

ENGAGEMENTS

Le récipiendaire s'engage à :

- Mentionner le financement de l'IUJD dans toute publication, communication ou produits découlant du projet;
- Au dépôt du mémoire ou de la thèse, fournir le résumé à l'IUJD;
- Remettre une copie des publications, communications ou produits découlant du projet à l'IUJD;
- Contribuer à la diffusion et au transfert des connaissances pour l'IUJD (p. ex. : conférence-midi, bulletin synthèse ou autre);
- Indiquer dans toute autre demande de bourse que le mémoire ou la thèse fait partie de la programmation scientifique de l'IUJD.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les candidats intéressés doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de bourses de soutien pour les étudiants de maîtrise et de doctorat;
- Une lettre d'appui du directeur ou codirecteur qui est un chercheur régulier de l'IUJD :
1) confirmant que l'étudiant fait sa maîtrise ou son doctorat sous sa direction ou codirection;
2) précisant l'état d'avancement du projet.
- Une copie du relevé de notes le plus récent;
- Un CV.

Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention d'Élisabeth Lesieux à :
iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Date limite pour soumettre une demande : le 22 mars 2019

Les requérants recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation à la mi-avril 2019.